

Kinshasa, le 21 février 2020

À l'attention de : Votre Excellence M. Félix Tshisekedi, Président de la République Démocratique du Congo, Chef de l'État

Objet : Mesures conservatoires et enquêtes relatives aux entités de Dan Gertler sanctionnées aux États-Unis

Monsieur le Président,

Nous sommes un regroupement d'organisations de la société civile associées à la campagne « Le Congo n'est pas à vendre ». Nous vous écrivons car nous tenons à vous féliciter de l'attention particulière que vous avez accordée récemment aux entités sous sanctions américaines accusées de transactions financières douteuses en République Démocratique du Congo. Nous vous écrivons pour solliciter des mesures conservatoires contre d'autres entités se trouvant également sous sanctions américaines et ceci afin de limiter le risque de pratiques illicites qui pourraient porter préjudice aux finances publiques du pays.

Nous saluons vos mesures conservatoires de Décembre 2019 prises <u>contre M. Saleh Assi et sa société congolaise Pain Victoire</u>, tous deux sous sanctions américaines pour avoir financé des activités du mouvement terroriste Hezbollah, lorsque vous avez demandé aux banques congolaises de geler les comptes bancaires associés à ces entités. Par cet acte, vous avez donné un signal fort que le DR Congo refuse de se rendre complice de blanchiment d'argent.

Nous vous exhortons à prendre des mesures similaires vis-à-vis de l'homme d'affaire Dan Gertler et ses sociétés affiliées, bien que sous un régime différent de sanctions. Son réseau est accusé par le <u>Département du Trésor américain</u> non pas d'activités néfastes à l'étranger, mais bien de nuire aux caisses de l'État congolais et à sa bonne gouvernance. Selon le Trésor Américain, M. Gertler a été sanctionné pour avoir « amassé sa fortune à travers des transactions minières et pétrolières opaques et corrompues », faisant perdre au Congo jusqu'à 1,4 milliards de dollars entre 2010 et 2012, selon un rapport de l'<u>Africa Progress Panel</u>.

Depuis votre investiture, Monsieur le Président, vous vous êtes engagé à prendre des mesures pour lutter contre la corruption, notamment lors de votre premier discours sur *l'état de la Nation*. C'est dans le cadre de ce combat noble que, nous vous demandons, votre Excellence, d'adopter les mesures conservatoires suivantes :

- 1. Instruire la saisie et le gel des biens appartenant à M. Gertler, y compris et sans délai, le gel de tout compte en banque appartenant à M. Gertler et de ses sociétés affiliées;
- 2. Ordonner aux sociétés étatiques de suspendre toute éventuelle transaction en cours de négociation avec M Gertler et ses sociétés affiliées ;
- 3. Commanditer un audit indépendant de tous les contrats et transactions impliquant M. Gertler,
- 4. Commanditer un audit indépendant des entités étatiques ayant conclu des contrats ou autres transactions avec M. Gertler.
- 5. Le gouvernement s'engagera à assurer la publication de tous les rapports et autres conclusions résultant de cet audit indépendant.

Ces mesures sont indispensables pour affirmer l'engagement de l'ensemble de la classe politique dans cette lutte contre la corruption. Nous nous tenons à votre disposition pour l'approfondissement des sujets évoqués et pour toute discussion ou question supplémentaire que vous pourriez avoir.

Signataires de LE CONGO N'EST PAS A VENDRE :

AfreWatch

CdC/RN

OEARSE

Global Witness

RAID

Resource Matters

UNIS

